

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle Association des résidents des Jardins Tachés

20 novembre 2019, 19h30
Centre Communautaire Tétreau
361 Boulevard de Lucerne, Gatineau, QC

1. Ouverture de la réunion

Le président de l'association, François Vézina, est nommé afin de présider l'assemblée, alors que William Desrochers agira comme secrétaire.

Le président constate qu'il y a quorum, la réunion est ouverte à 19h41.

2. Ordre du jour

L'ordre du jour est adopté en devançant le rapport du conseiller municipal, proposé par Gisèle Cyr et appuyé par Michelle Armand.

3. Procès-verbal de la dernière AGA

William Desrochers propose qu'il y ait dispense de lecture, appuyé par Dominic Cliche. Le PV est adopté tel que rédigé.

4. Rapport de Jocelyn Blondin, conseiller municipal

Le conseiller municipal du quartier fait rapport à l'assemblée des derniers développements municipaux en lien avec notre quartier et il répond aux questions des membres présents. Les sujets discutés incluent notamment :

- Trottoirs et piste cyclable
- Radars pédagogiques
- Stationnement incitatif
- Déneigement
- Gestion des matières résiduelles
- Appels au 311
- État des rues

5. Rapport annuel

Le président fait un survol de son rapport des travaux et activités de l'association qui se sont déroulés au cours de la dernière année et il répond aux questions des

membres présents. Le rapport écrit est remis aux membres présents. Les sujets discutés incluent notamment :

- Soirées estivales
- Fête de quartier
- Besoin de bénévoles
- Urbanisme
- Verdissement de l'école

6. Rapport du trésorier et prévisions budgétaires

Le trésorier fait un bref rapport financier qui inclut les prévisions budgétaires pour la prochaine année.

7. Dossiers 2019-2020

a) Ferme Moore

La CCN étudie toujours différents projets proposés pour l'utilisation du site de la Ferme Moore. L'association n'a pas pris position à cet égard, notamment parce qu'on a bien peu d'information à l'heure actuelle. Le président fait néanmoins rapport des informations dont nous disposons.

Un projet est dit événementiel (spectacles, sons et lumières, etc.) et vise à faire de la Ferme Moore une attraction. Un autre projet vise à opérer un organisme à but non lucratif, à caractère davantage social et communautaire (restaurant, culture de légumes, activités de plein air, réinsertion de gens ayant des problèmes de santé mentale, etc.). Tout est embryonnaire, à suivre donc.

b) Urbanisme

Le Plan de développement durable adopté par l'association a été présenté à l'administration municipale et il a été très bien reçu.

c) Église Notre-Dame-de-Lorette

La paroisse entend vendre l'église et le terrain, ce qui implique probablement une démolition. L'association entamera un dialogue avec l'Archidiocèse afin de prendre position à cet égard.

8. Modification de la constitution (règlement général)

William Desrochers présente les modifications suggérées à la constitution, qui s'appellera dorénavant 'Règlement général'. Il est proposé par Dominic Cliche et appuyé par France Marcil d'adopter le règlement tel que proposé. Adopté à l'unanimité.

9. Varia

Nil.

10. Élections des administrateurs

Les personnes suivantes sont élues au conseil d'administration par acclamation :

- François Vézina
- Mélissa St-Onge
- Gilles Thériault
- Dominic Cliche
- Sylvie Dostaler

4 sièges demeurent donc vacants.

Proposé par France Marcil et appuyé par Michelle Armand.
Adopté à l'unanimité.

11. Levée de l'assemblée

La réunion est levée à 21h30. Proposé par Claude Grondin et appuyé par Gisèle Cyr.

François Vézina
Président

William Desrochers
Secrétaire